

ICANN 67 | Forum virtuel de la communauté – GAC : mise à jour sur les problèmes actuels (procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD)
Lundi 9 mars 2020 – 14h30 à 15h15 EST

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Nous allons passer maintenant à la session suivante sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD, séance prévue pour 45 minutes. Comme je l'ai dit, j'espère que tout le monde a eu l'occasion de participer à la session sur le renforcement des capacités qui a eu lieu avant.

INTERPRÈTE : Nous avons quelques problèmes d'audio.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi, j'ai un problème d'audio. C'est cela ?

GÜLTEN TEPE : Oui, on a perdu les derniers mots de votre intervention. Je crois que vous étiez en train de clore la séance.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci aux membres du GAC ainsi qu'aux membres de la communauté qui ont participé à cet atelier de travail sur le renforcement des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

capacités. Merci à tous. Merci aux remarques de clôture de Pua pour le groupe de travail des régions faiblement desservies, également pour les commentaires et questions pendant cette session et pour les jours à venir.

Comme vous l'aurez remarqué sur l'ordre du jour du GAC, il y aura plusieurs séances pour parler des procédures ultérieures et du groupe de travail sur ce PDP, y compris les points d'action identifiés à Montréal comme points prioritaires pour le GAC.

Et par rapport à certaines des propositions des leaders du GAC pour actions et considérations pour cette session, le premier objectif, c'est de renforcer la compréhension du GAC concernant ces deux processus. C'est pourquoi on a organisé cet atelier sur le renforcement des capacités et nous allons brièvement le lire. Et comme Manal l'a dit, c'est pour permettre aussi aux membres du GAC de participer aux sessions du EPDP. Et je pense que cela a été utile parce que la plupart du temps, lors des conférences physiques de l'ICANN, nous avons plusieurs réunions qui ont lieu en même temps, donc on ne peut pas être partout au même endroit. Donc nous allons vous indiquer quand ont lieu ces sessions même si parfois leurs horaires sont compliqués.

Maintenant, concernant les nouveaux gTLD : actualisation si besoin est de certaines positions de certains membres du GAC. Cela va prendre un peu de temps parce que non seulement il va falloir renforcer la compréhension de ce qui a lieu en ce moment au sein de ce groupe de travail, mais on doit également parler entre membres du

GAC. Donc cela va être un objectif très important, très intéressant et on va voir comment avancer.

Et enfin, le dernier objectif de ces séances va être d'identifier dans la mesure du possible toute position fondamentale et préoccupations importantes dont le GAC doit parler concernant les travaux du groupe de travail sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD et la période de commentaires publics qui devrait être lancée en juillet 2020, donc pendant l'été. Et je sais – excusez-moi, je suis en train de lire le chat en même temps. Je sais qu'il y a des discussions parallèles qui ont lieu en même temps. Je vais continuer mais Manal, dites-moi si nous devrions répondre à certains commentaires effectués sur le chat.

GÜLTEN TEPE : Luisa, vous m'entendez ?

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Oui, je vous entends Gülten.

GÜLTEN TEPE : Pouvons-nous donner la parole à Julia pour les traductions s'il vous plaît ?

JULIA CHARVOLEN : Merci beaucoup Gülten et Luisa.

Par rapport à l'un des commentaires fait par le Venezuela : « Est-ce que nous pouvons d'une certaine manière faire part de la position de la délégation sur le domaine .amazon ? »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Pour répondre rapidement au Venezuela, est-ce que vous voulez dire envoyer au GAC par courriel ? Parce que si c'est le cas, vous pouvez le faire bien entendu à tout moment. S'il s'agit plutôt d'une intervention, dites-nous quel serait le temps nécessaire pour le faire.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, nous avons encore un problème d'audio.

GÜLTEN TEPE : Manal, il y a un problème technique sur votre ligne. Luisa, vous avez la parole.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci. Effectivement, il y a un problème sur la ligne de Manal. Nous allons essayer de régler ce problème en continuant d'avancer.

Outre ces objectifs principaux pour se concentrer sur les politiques sur les procédures ultérieures à l'occasion de cette réunion virtuelle, comme je l'ai dit, on a commencé par l'atelier de travail sur le renforcement des capacités et on va rapidement l'évoquer pour ceux qui n'ont pas pu y participer. Nous avons eu cette session. Nous avons

une autre session demain. Je crois qu'on en a une par jour. Et j'espère qu'on va pouvoir avancer. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Pour ceux qui n'ont pas pu participer à l'atelier de renforcement des capacités, les coprésidents du PDP sur des séries ultérieures de nouveaux gTLD, Jeff et Cheryl, étaient là. Ce sont eux les experts qui ont dirigé les travaux du groupe de travail. Nous avons beaucoup apprécié leur participation. Ils sont peut-être aussi sur cet appel.

On a parlé des processus et des délais. Du côté des politiques, pour la révision de la série de 2012, ce processus a commencé en 2015 et il est en cours depuis un petit moment. Il y a eu la charte adoptée en janvier 2016. Ils ont couvert plus de 40 thématiques à travers différentes pistes de travail. Il y a eu une cinquième piste de travail établie pour les noms de domaine géographiques. En décembre 2018, il y a eu énormément de travail de fait dans ce groupe de travail. Je parle pour le Canada mais je sais qu'il y a eu d'autres gouvernements qui ont participé. Nous apprécions beaucoup le grand effort qui a été fait par la communauté pour essayer de dégager un consensus par rapport à ce dossier, qui est certes très complexe.

Pour ce qui est de délais, on s'attend à avoir une consultation publique – peut-être que je m'avance un petit peu. Il y a eu des rapports initiaux qui ont été publiés et qui ont été soumis à consultation publique. Pouvons-nous passer à la deuxième diapositive s'il vous plaît ? Très bien, merci.

Actuellement, le groupe de travail PDP se concentre sur l'élaboration des recommandations finales. Ils voudraient avoir un rapport final soumis à consultation publique aux alentours du mois de juillet 2020. C'est la cible que les membres du GAC doivent tenir en compte pour organiser les contributions qu'ils souhaiteraient faire

Ensuite, le groupe espère avoir un rapport final soumis au conseil de la GNSO avant le 20 décembre 2020. Voilà donc la date à laquelle le groupe souhaiterait pouvoir remettre le rapport final au conseil de la GNSO.

Une fois que ce rapport sera soumis au conseil de la GNSO, certaines étapes devront être suivies. Le conseil de la GNSO devra examiner le rapport final et décider d'approuver ou non les recommandations finales. Ensuite, le Conseil d'Administration devra se pencher sur ces recommandations, les approuver ou non et décider de la mise en œuvre de cette politique et ensuite, le lancement du programme de nouveaux gTLD.

Voilà un petit peu les délais qui sont prévus. Nous voulions vous en parler pour que vous sachiez qu'il y a plusieurs pistes de travail en cours. Il y a beaucoup d'efforts de faits en ce moment du côté des politiques.

Je vais m'arrêter là pour voir s'il y a des questions au niveau du chat. Il y a plusieurs choses qui se passent à la fois. Je vais donc continuer. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Très bien, Cheryl, merci de nous avoir rejoints. On a une coprésidente du groupe PDP, Cheryl Langdon-Orr. Nous sommes en train de présenter en plénière ce que vous avez présenté pendant l’atelier de renforcement des capacités. Il y a des membres du GAC qui, pour des raisons de fuseau horaire, n’ont pas eu la possibilité de participer à l’atelier.

Voilà les priorités de ce groupe de travail PDP au cours de cette semaine. Tout d’abord, certains sujets prioritaires pour le GAC : les noms de domaine génériques fermées, les engagements d’intérêt public aussi dits PIC, les alertes précoces du GAC et l’avis du GAC, le programme de soutien aux candidats pour les régions faiblement desservies ainsi que les candidatures communautaires.

Si j’ai bien compris, les résultats attendus de cette réunion ICANN67 sont les suivants : discuter avec le GAC et échanger avec le GAC et avec d’autres membres de la communauté pour savoir s’il y a des points de divergence et comment parvenir à résoudre ces points de divergence dans la mesure du possible ; essayer de résoudre toutes les questions qui restent ouvertes ; et finalement, le groupe de travail voudrait compléter les recommandations préliminaires par rapport à cinq questions principales.

Je vais m’arrêter là. Ensuite, bien sûr, Cheryl et Jeff, si vous souhaitez faire d’autres commentaires... Pour ce qui est des résultats de ce PDP, nous n’avons pas encore résumé ce qui s’est passé aujourd’hui dans la séance de ce groupe de travail PDP.

Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des questions. Très bien, diapositive suivante.

Pour que tout le monde puisse avoir une idée, les différentes séances du GAC que nous allons avoir ainsi que les réunions du groupe de travail PDP, vous voyez quelles sont les réunions de ce groupe et quelles sont nos réunions. Si vous voulez y participer, cela vous permettra de mieux connaître quel est ce travail. Nous savons que pour certains membres du GAC, c'est difficile et nous savons que c'est un effort important, mais ce serait important pour avoir des discussions en profondeur.

Très bien, je vais m'arrêter ici. Ici, affichée sur l'écran, vous voyez une diapositive qu'on a montrée lors de l'atelier de renforcement des capacités. Je vais peut-être maintenant vous donner un aperçu de ce que nous avons présenté pendant l'atelier.

Comme je l'ai dit avant, l'atelier de renforcement des capacités était divisé en deux parties. La première partie se concentrait sur les processus, à savoir les coprésidents du groupe de travail PDP nous ont parlé de leurs délais, de leur travail ainsi que des résultats escomptés de ce travail fait par le groupe de travail PDP sur des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je suis en train de lire.

Nous avons enregistré toutes les questions et tous les commentaires également. Et nous allons voir avec les dirigeants du GAC comment nous allons traiter ces questions et ces commentaires. Mais en tout cas, nous les avons bien enregistrés.

Pour ce qui est du fond de la question, nous avons parlé des génériques fermés. Nous avons parlé des alertes précoces du GAC, de l'avis du GAC. Nous avons parlé des engagements d'intérêt public également, les PIC, ainsi que des candidatures communautaires.

Le seul point que nous n'avons pas pu aborder et que nous allons aborder très rapidement maintenant, c'est le programme de soutien aux candidats. J'aimerais donc faire référence très brièvement à ce programme pour vous donner une petite idée d'où nous en sommes par rapport à cette question au sein du groupe de travail PDP. Et ensuite, nous pouvons passer à vous raconter un petit peu quel sera le sujet abordé pour la prochaine séance du groupe de travail PDP.

Je vois qu'il y a des commentaires au niveau du chat. Je lis ici que Jorge, représentant de la Suisse dit qu'il est intéressé par rapport au processus pour donner un aperçu sur la manière dont le groupe de travail tient compte de ces recommandations CCT. Jeff et Cheryl, si vous pouvez prendre note de cette question, ce serait très intéressant pour nous de savoir comment vous avez pris en compte les recommandations CCT dans votre travail. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante s'il vous plaît ? Très bien, merci beaucoup.

Le programme de soutien aux candidats était une initiative venant de la communauté, une initiative conjointe de la GNSO et d'At-Large pour promouvoir l'accès au programme de nouveaux gTLD aux régions faiblement desservies notamment. Il y avait une évaluation des candidats pour savoir s'ils étaient éligibles. Cette évaluation se faisait

à l'aide d'un certain nombre de critères qui incluait les capacités financières, les besoins financiers. Si les candidats étaient éligibles, ils avaient accès à des services gratuits et à des frais de candidature réduits.

Dans la pratique, ce programme n'a reçu que trois candidatures, dont une seulement a été éligible. Il paraît qu'il y a eu des difficultés, donc des améliorations pourraient être apportées.

Quel a été l'avis du GAC par rapport à cela, le point de vue du GAC ? Vous les voyez sur l'écran. Le GAC a insisté sur le fait qu'il doit y avoir un renforcement de la communication pour cibler les régions qui pourraient bénéficier de cette aide, identifier quelles sont les régions qui sont considérées comme étant faiblement desservies ou sous représentées et définir dans quel contexte elles sont définies en tant que tel. L'organisation ICANN devrait mettre en place des ateliers de renforcement des capacités ciblés permettant aux personnes visées ou aux pays visés de mieux se préparer à participer pour mieux promouvoir la concurrence, le choix des consommateurs et la confiance des consommateurs. Des indicateurs et des objectifs pouvant être mesurés devraient être établis. L'organisation ICANN doit coordonner l'aide gratuite et les membres des régions faiblement desservies devraient pouvoir obtenir des informations par rapport à la meilleure manière de participer à ces nouvelles séries.

Je vais m'arrêter là, si Cheryl ou Jeff pouvait nous parler un petit peu pour savoir où vous en êtes par rapport à cette question au sein du

groupe de travail PDP. Est-ce que vous avez pu vous pencher sur certains cas ou sur cette question ? Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Allez-y Jeff si vous voulez.

JEFF NEUMAN : Merci beaucoup. Encore une fois, merci de nous avoir permis de participer à cette discussion.

Nous sommes plutôt en ligne avec le point de vue du GAC et les recommandations du GAC pour ce qui est du programme de soutien aux candidats. Nous croyons au sein du groupe de travail que la communication, la sensibilisation doit être renforcée, la cible étant la communauté mondiale. Même si beaucoup des communiqués du GAC parlent du *Global South* ou les pays du Sud ou les pays moins favorisés, nous pensons que la cible doit être tout candidat qui a besoin de cette assistance, où qu'il soit dans le monde, et cette assistance peut être de nature technique, peut être de nature juridique ; tout type d'assistance ou de ressources dont un candidat pourrait avoir besoin pour pouvoir participer à ces nouveaux gTLD.

L'équipe de révision CCT nous a demandé d'établir une définition pour ce qui est le *Global South*, les pays du Sud. C'est un terme difficile à définir. Donc nous nous sommes penchés plutôt sur une signification d'ordre commerciale ou économique plutôt que de nature géographique. Et nous pensons que cette communication devrait

porter sur les pays du Sud mais au-delà également, que ce devrait être plus global en termes de communications.

Je pense que nous sommes tout à fait en ligne pour ce qui est des objectifs clairs et sur le fait qu'il doit y avoir des indicateurs clairs qui nous permettent de mesurer l'efficacité de ce programme en vue d'autres séries ultérieures. Nous allons reparler de ces questions dans les réunions du groupe de travail PDP pour avoir plus de détails sur un certain nombre de ces recommandations.

CHERYL LANGDON-ORR :

J'ajouterais – et c'est important de le dire – que la pensée actuelle au sein du groupe de travail va dans le sens des conditions requises par le GAC, à savoir qu'il y a un plan beaucoup plus proactif qui soit mieux appliqué, qui s'engage davantage vis-à-vis de ce programme de soutien des candidats. Et de fait, ce que l'on a fait jusqu'à présent, c'est de suggérer un nombre minimum de jours avant qu'on passe au point suivant pour mettre en œuvre les recommandations. Donc je pense que le GAC devrait se sentir réconforté par tout ce que nous avons présenté jusqu'à présent.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Cheryl, merci Jeff de ces commentaires et précisions.

Je regarde sur le chat s'il y a d'autres questions de la part des membres du GAC. Si ce n'est pas le cas, je regarde l'heure, il nous reste encore 15 minutes. Peut-être que l'on pourrait donner quelques

informations par rapport à la première séance du groupe de travail sur le PDP. Donc peut-être qu'on pourrait passer à la diapositive sur les génériques fermés par rapport à cette session du groupe de travail sur le PDP et le point de vue du GAC sur ces génériques fermés.

Je vais présenter cela très brièvement avant de céder la parole à Jeff ou Cheryl pour qu'ils nous informent de ces sessions sur le groupe de travail PDP, qui s'est donc concentré sur les génériques fermés comme cela a été dit.

Un PDP va parler et travailler sur les recommandations du GAC et les alertes précoces. D'après nous, la question des génériques fermés a représenté une question très complexe, un point de contention qui a été longuement débattu maintenant au sein de ce groupe de travail. Il n'y a pas encore de consensus mais nous sommes parfaitement conscients du fait que ce n'est pas une chose simple. Et il est important de noter que l'avis du GAC relatif aux génériques fermés se trouve dans le communiqué de Pékin qui stipule: « Les chaînes représentant les termes génériques qui concernent exclusivement l'accès aux registres devraient servir un objectif d'intérêt public. » Donc cela figure dans l'avis du GAC contenu dans ce communiqué.

Et petit rappel, aucun générique fermé n'a été alloué dans la série de 2012. Et d'après ce que je crois comprendre, il y a une option 1 pour formaliser cela dans la politique GNSO et faire en sorte qu'il soit conforme aux termes du contrat de registre actuel qui ne permet pas les génériques fermés.

Ensuite option 2 : permettre les génériques fermés mais demander aux candidats de démontrer que les génériques fermés servent un objectif d'intérêt public dans la candidature. Ce processus pourrait être semblable à celui des candidatures de la communauté. Donc cette option pour permettre les génériques fermés mais demander aux candidats de s'engager vis-à-vis d'un code de conduite pour répondre aux préoccupations exprimées par ceux qui ne sont pas en faveur des génériques fermés et un processus d'objection qui pourrait reposer sur les objections de la communauté.

Et enfin options 3 et 4, pour permettre les génériques fermés mais pas d'autres conditions supplémentaires et établir également un processus d'objection.

Je vais faire maintenant une pause pour que Jeff et Cheryl puissent développer un peu plus cette question, question fort intéressante mais qui continue d'être compliquée. Donc si vous voulez développer un peu plus ce point.

JEFF NEUMAN :

Je vais commencer. Cheryl, vous pouvez intervenir ensuite.

Effectivement, comme vous l'avez dit à juste titre, c'est une question complexe, épineuse parce qu'il y a beaucoup de gens, d'organisations, de groupes qui ont des points de vue totalement divergents. Certains pensent qu'il ne faut absolument pas et dans aucun cas permettre les génériques fermés parce que cela ne va pas dans le sens de l'intérêt

public. Et l'extrême opposé, c'est que cela devrait être ouvert et qu'on devrait permettre l'innovation et que différents modèles soient créés.

Essayer de trouver une solution intermédiaire pour tous, ce n'est pas une chose simple. Mais aujourd'hui, on essaie de se concentrer sur la manière dont on pourrait envisager un objectif d'intérêt public qui pourrait être atteint, ce qui à quoi cela ressemblerait, mais c'est encore très compliqué, on ne sait pas exactement ce que voulait le GAC en 2012, il n'y a pas d'exemple qui pourrait aller dans le sens de ce qui pourrait servir un objectif d'intérêt public. Et chacun semble avoir sa propre idée par rapport à ce que veut dire un objectif d'intérêt public.

Par conséquent, c'est très difficile de parvenir à un accord et de se mettre tous d'accord sur ce à quoi cela pourrait représenter.

Ce n'est pas la seule question, il faut étudier d'autres questions. Mais ce qui serait important, c'est d'avoir des commentaires sur des propositions qui permettraient d'évaluer l'intérêt public. Cela, c'est quelque chose qui nous aiderait énormément puisqu'il n'y a pas encore d'accord au sein de notre groupe sur une définition précise de ce que serait un objectif d'intérêt public.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci, nous en avons bien pris note. J'espère pouvoir susciter une discussion au sein des membres du GAC peut-être demain.

Je vois qu'il y a quelques mains levées sur le chat. Kavouss, allez-y.

IRAN :

Merci.

Comme je l'ai dit lors de la session sur le renforcement des capacités, en 2013 – et j'ai participé à la réunion de Pékin – voilà ce qu'ont indiqué les membres du GAC dans leur communiqué. Mais il faut voir quelles sont les conséquences. Dans cet avis du GAC, le GAC n'a pas interdit l'utilisation de génériques fermés. Toutefois, le GAC a indiqué deux choses : devrait servir l'intérêt public. Il y a trois mots ici. D'abord, servir. Et devrait, *should* en anglais, ce n'est pas obligatoire d'après mes connaissances, ce n'est pas obligatoire d'un point de vue juridique. Ensuite, servir, *serve* en anglais, servir l'intérêt public. Et Jeff, ce terme d'intérêt public a été utilisé dans une déclaration d'engagement dans les fonctions de l'IANA, etc. Et on ne sait pas mis d'accord au niveau universel sur ce que veut dire l'intérêt public.

Deuxièmement, servir, ce terme servir, pour cela, il faut voir si cette demande de candidature de génériques fermés pourrait servir ce qui serait l'intérêt public. Donc il faut d'abord établir des critères et voir si ces critères ont été appliqués ou pas.

Je pense qu'avec l'expérience que j'ai en dehors de l'ICANN, peut-être que cette option pourrait ne pas fonctionner parce que la communauté est tiraillée. Et il n'y a pas de situation claire. Il faudrait voir si on pourrait avoir un accord ou pas.

Donc ce que j'ai dit déjà auparavant, il faut voir quels sont les différentes catégories d'intérêt public et comment est-ce que cet

intérêt public pourrait être servi, desservi et si ce n'est pas le cas, ce qu'on peut faire. Donc je suggère de redoubler d'effort pour trouver une solution.

Je ne veux pas pour autant dire que je suis d'accord avec tel clan ou tel autre. Je suis d'accord avec l'option 2 ou 3 mais pas avec les autres. Peut-être qu'il faudrait travailler là-dessus. J'ai entendu les discussions. Je sais que pour certains, c'est très difficile de dire de manière catégorique « Non » tandis que d'autres disent de manière catégorique « Oui » sans indication, restriction ou description.

Donc voilà ce que je suggère : voyons au moins si nous, au GAC, on peut se mettre d'accord sur le fait que les options 1 et 4 ne sont peut-être pas viables, donc envisager les options 2 et 3 et voir comment les appliquer, pour l'heure. Et peut-être que je redemanderai à intervenir par la suite pour développer, mais voilà tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Kavouss. Je crois que c'est très important. Et pour la prochaine séance, nous aimerions en parler davantage au sein du GAC et tirer partie pleinement de votre expérience pour développer plus avant cette question des génériques fermés.

Je regarde l'heure. Julia, je vais vous donner la parole. Je voulais simplement vous dire que dans le chat, il est indiqué que le groupe de

travail sur les séries ultérieures va avoir une session demain par rapport aux génériques fermés, par rapport aux alertes précoces. J'invite les membres du GAC à participer à cette séance du groupe de travail sur le PDP. Je sais que les fuseaux horaires sont compliqués, mais ces séances sont très intéressantes pour bien comprendre ce qui est en jeu, la complexité de ces questions.

Avant de clore, je vais céder la parole à Julia. Merci Jeff et Cheryl de votre participation et merci aux autres membres de la communauté. Julia, peut-être quelques annonces à faire, ou Manal ? Julia, vous avez la parole.

JULIA CHARVOLEN :

Il y a deux commentaires d'Enrique Aguilar. Le premier : « Bonjour. Est-ce que vous pourriez me mettre en contact avec quelqu'un à l'ICANN pour parler des TLD ? Et deuxièmement, nous aimerions être en contact avec quelqu'un de l'ICANN pour expliquer le processus concernant les TLD dans la région de l'Amérique latine. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Julia. Merci à Luisa aussi. Nous avons bien pris note de vos questions. Nous allons vous mettre en contact avec la personne appropriée.

Nous sommes parvenus à la fin de cette réunion. Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose avant de lever cette séance ?

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Non Manal. Nous avons fini cette réunion. On se retrouve demain.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci.

Merci Cheryl, merci Jeff de nous avoir rejoints pour cette séance, pour la séance antérieure ainsi que pour le renforcement des capacités. Merci pour votre participation.

Nous avons maintenant une petite pause. Veuillez vous connecter à Zoom à la demie s'il vous plaît. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]